

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OBSERVATEUR.

JOURNAL CRITIQUE.

J'observe tout ; j'appuie le bon ; je combats le mauvais, et je dis, en riant, à chacun la vérité.

VOL. I.

QUEBEC, 15 JUIN 1858.

No. 10

☞ Nous prévenons nos abonnés et le public, que M. JOSEPH LAROCHE est autorisé à recevoir les sommes dues à cet établissement et d'en donner quittance.

Nos abonnés qui ne recevraient pas "L'Observateur" sont priés de nous avvertir.

On a besoin pour ce journal d'agents actifs pour la campagne.

☞ L. M. Darveau est maintenant seul propriétaire de l'Observateur. La société qui existait entre les ci-devant propriétaires de ce journal, a été dissoute par consentement mutuel. Le nouveau propriétaire espère voir continuer, en sa faveur, l'encouragement du public.

Un grand nombre de nos abonnés des campagnes et surtout de Toronto, nous écrivent qu'ils ne reçoivent pas l'Observateur. Chaque fois qu'ils le demandent aux employés des bureaux de poste, ceux-ci répondent que le journal ne leur est pas adressé!!! D'après les informations que nous avons reçues il paraît que les employés des bureaux de poste ne se gênent pas de garder pour eux les journaux que devraient recevoir les abonnés! Les maîtres de poste sont les plus coupables, car, à leurs soins, sont adressés les journaux.

Nous allons prendre des moyens pour prévenir de pareils vols qui ne sont pas surprenants si l'on songe à ceux qui se commettent dans les hautes régions du pouvoir : l'exemple est contagieux ; on le sait.

Nous promettons dans notre dernier numéro, un article au sujet de l'assemblée du 8 dernier. Notre dessein était de repousser les accusations portées contre l'Observateur par certaines personnes qui, pour la plupart savent bien nous accuser à tort ; mais on nous a représenté, qu'en rappelant des faits, cause de tant de mécontentement, nous frapperions plus la société Saint-Jean-Baptiste que nos accusateurs. Devant cette suprême raison, nous garderons le silence en attendant que les événements viennent parler pour nous. Seulement nous nous permettrons de dire que l'influence du *Courrier du Canada* n'est jamais entré à l'Observateur : entre les principes des deux rédactions, l'abîme est aussi grand que celui qui existe entre nous et certains brouille-partis qui nous maudissent chaque fois que nous heurtons leurs idées irréconciliables.

On peut être bon catholique sans être orthodoxe comme le *Courrier du Canada*, et demeurer bon démocrate et vouloir le triomphe des idées du parti contraire au nôtre quand on les croit bonnes. Ce n'est pas par l'exclusion et le mépris que l'on reconciliera les partis, mais en approuvant ce qu'ils font bien et en condamnant ce qu'ils font mal. On a oublié ou plutôt rejeté ce principe et l'on s'en repentira.

Encore un mot.

On prétend aussi que non content d'avoir perdu notre motion, nous organisons un banquet d'opposition. C'est faux. Nous avons toujours été contre le concert-promenade et un banquet audessus d'un écu par couvert, parce que nous croyons que pour réunir tous les Canadiens-Français le 24 de juin, il ne faut pas leur faire payer, cette année, plus que cette somme. Nous aurions même préféré une simple réunion de famille, où les chansons et les discours patriotiques eussent fait passer la soirée plus agréablement et avec plus de profit que tout autre chose. La majorité a décidé pour le concert-promenade, nous n'irons pas nous opposer à sa décision, surtout, quand elle est loyale, conciliante et sans haine de parti. Qu'on ne redoute point notre faible opposition ; nous avons été trop dégouté à l'assemblée du 8, pour avoir le courage de lutter, quand, chez la plupart de nos adversaires il y a, au lieu d'un patriotisme éclairé, une décision prise de tout faire pour accomplir leur but quand même. Nous avons vu trop de masques tomber—et nous nous nous félicitons d'en avoir fait tomber quelques uns—pour en mettre un. Nous le disons hautement, nous n'avons point de partis, mais nous avons des principes.

Maintenant si quelques ouvriers organisent un banquet et nous prient d'en faire partie, devons nous être privé d'y assister ? Non. Puisqu'il est décidé qu'on ne réunira point cette année tous les Canadiens-Français ; nous sommes libres d'agir individuellement comme bon nous semblera.

Quel est le plus sûr moyen d'empêcher les Québécois de mourir de faim ? C'est d'ouvrir IMMÉDIATEMENT un chemin de cette ville au lac Saint-Jean!!! Les ministres qui GASPILLENT l'argent public pour CORROMPRE le peuple, auront-ils assez de COURAGE, assez d'HONNEUR, assez de CŒUR pour accorder les quelques milliers de piastres nécessaires

à une aussi indispensable entreprise ? M. Sicotte qui prétend favoriser l'agriculture sait bien qu'il se trouve, à quelques lieues de Québec, de vastes et fertiles vallées, où le colon ne peut pénétrer faute de communication. MM. Sicotte, Cartier, Loranger et Bollenau savent bien qu'un chemin de Québec au lac Saint-Jean ne coûterait pas £5,000 ; que ce chemin une fois terminé, une population vigoureuse irait rejoindre celle du Saguenay ; que de nombreux villages s'élevaient ; que les produits de toutes sortes abonderaient sur les marchés de Québec et que la famine ne serait plus à craindre ! Ils le savent et ne font rien ! On dirait qu'ils ont juré d'empêcher leurs compatriotes de rester sur le sol de leurs pères !

La position est si critique, cette année, l'hiver est si redouté, que les autorités municipales devraient prendre les moyens nécessaires pour obtenir ce chemin. Si la Corporation n'agit pas, les citoyens doivent prendre en main leur propre cause. Nous espérons que sous peu, les citoyens influents forceront le pro-maire à convoquer une assemblée à ce sujet.

Voilà cinq ans et plus, qu'on dit : " Sans le chemin de fer du Nord, Québec ne peut subsister ! " M. Rhéaume aux jours de sa popularité, proclamait par les rues de la ville ces sinistres paroles ; M. Cauchon a fait de cette question suprême, son cheval de bataille. M. Rhéaume garde maintenant le silence, et pour cause, ou s'il parle, il consacre la première partie de son discours à un parti, et la dernière à l'autre, comme à l'assemblée du 8 dernier !

Avec le chemin de fer du Nord, M. Cauchon a fait plus de bruit que n'en feront les locomotives ! C'était avant son élévation au ministère ; une fois ministre, il fit le muet. Maintenant qu'il est redevenu M. Cauchon pourquoi ne parle-t-il plus de cette entreprise ?

C'est un mystère !

Tout semble contre Québec. Depuis le gouverneur jusqu'au dernier valet du pouvoir, c'est à qui fera le plus de mal à l'ancienne capitale. Après lui avoir volé le parlement, on lui refuse les moyens de subsister !

Triomphez, MM. Cartier et compagnie ! Si jamais on vous sert un diner, à Québec, il sera chaud !

M. Hill a été déclaré élu conseiller pour le quartier Saint-Jean. A la clôture de la votation il avait 27 voix de majorité sur M. Nadeau et 30 voix sur M. Moisan. M. Lemoine n'aura donc pas le plaisir de passer la brosse sur le dos de M. Nadeau; c'est dommage, ce dernier s'était promis, s'il était élu, de faire la lessive de la Corporation. M. Lemoine qui, entre parenthèses, contribue le plus à souiller l'Hotel-de-Ville, par ses votes impopulaires, en serait sorti vainqueur, au moins un peu plus net. Avant de broser les autres, M. Lemoine devrait donc avoir la charité de se faire broser lui-même. Il n'a qu'à choisir: presque toutes les brosses de la Corporation sont ses amis.

Revenons à M. Hill: pour quelques sous, il peut faire éternuer les édiles. Que Dieu les bénisse lui et ses collègues, car pour nous, nous n'en avons pas le désir.

— Pourquoi l'Observateur répète-t-il cent fois les mêmes vers?

- Pour remplir plus de papier.
- Pourquoi ses vers sont ils si courts?
- Pour avoir moins d'ouvrage à faire.

Il faut croire que Béranger n'écrivait que pour remplir du papier et avoir moins d'ouvrage à faire, puis qu'il faisait souvent des vers de la forme de ceux-ci:

Gai! gai! serrons nos rangs,
Espérance
De la France.

Gai! gai! serrons nos rangs,
En avant, Gaulois et Français!

D'Atilla suivant la voix,
Le barbare
Qu'elle égare
Veut une seconde fois
Périr dans un champ gaulois.

Gai! Gai! serrons nos rangs,
Espérance
De la France,

Gai! gai! serrons nos rangs,
En avant, Gaulois et Français.

Sous le rapport de la chanson, Béranger n'est pas à dédaigner. Qu'en dites vous messieurs du Charivari.

Nous croyons que la mesure est non seulement une qualité indirecte mais essentielle de la prosodie française, et quand la mesure, la rime et la raison se trouvent dans des vers bien courts s'il ne sont pas sublimes, au moins, ils ne blessent pas l'oreille et le bon sens. La poésie peut se trouver en prose comme en vers; mais les rédacteurs du Charivari savent bien que par poésie nous entendons les vers, et non la fiction, l'idéal des vers. Ils nous accusent de ne pas avoir de verve poétique, soit; nous n'avons jamais prétendu en avoir; mais nous désirons tous les charivariseurs de prouver que nous ne nous astreignons pas aux règles de la prosodie. Ce point une fois prouvé, la question est décidée.

Les charivariseurs prétendent que nous ne sommes pas assez spirituel pour être pillé, cependant ils avouent nous avoir pillé une fois! C'est toujours un aveu!

Le célèbre O'Farrell est arrivé à Québec dimanche matin: il était sur le vapeur Québec et il se cachait de son mieux, quand nous avons parfaitement reconnu l'ex-député de Lotbinière, habillé en capot d'étoffe et qui faisait de son mieux pour ressembler à un cultivateur canadien.—L'Ere Nouvelle.

Nous n'aurions jamais cru que ce noble personnage put avoir honte. S'il était seul de son métier il redouterait peut-être un peu plus le regard de l'honnête homme; mais quand on a pour défenseurs, Cartier, Loranger, Alley et Belleau, on peut tout faire; plaider même!

M. Caron a été mis à la porte et M. Fournier l'arpenteur ministériel va le remplacer. Il paraît qu'en apprenant le résultat de la contestation monsieur l'arpenteur s'est évanoui! On dit même qu'il a oublié son jalon! Si les ministres ne lui en donnent pas un nouveau, l'arpentage ministériel sera peu productif cette année!

Le gouvernement va prendre des mesures pour punir les individus qui se sont rendus coupables de fraudes dans l'élection de Russell. A force de demander, peut-être serons nous écoutés à l'égard de l'élection de Québec. Il est temps.

Nous prévenons messieurs J. B. P., F. B., P. G., N. D. L., C. P., F. X. P., et autres, que leurs noms seront publiés en gros CARACTÈRE, dans l'Observateur, aussitôt qu'ils auront mis à exécution leur sublime projet.

La correspondance signée Pitre, et à notre adresse, quoique promise ne peut avoir place dans l'Observateur. Quand nous rendons un premier service, nous ne prétendons pas être payé par des injures pour en offrir un second. Si les parties intéressées ne nous trouvent pas assez généreux, en publiant textuellement une correspondance que tout autre journaliste eut rejetée, nous ne voulons pas être victime de leur haine stupide. A bon entendeur, salut!

Nous avons reçu les documents que nous a adressé "UN QUI S'AVANCE BEAUCOUP." Nous l'informons que tout ignorant que nous soyons, nous connaissons assez l'individu ou plutôt les individus, auteurs de ces amabilités, pour reproduire leurs œuvres et leurs noms. Si nous n'en faisons rien, aujourd'hui, c'est que nous ne voulons pas atteindre des personnes respectables qui ont le malheur d'être alliés à ces individus. Nous les avertissons de ce qui les menace, et si elles ne peuvent ou ne

veulent point mettre le holà, nous le mettrons en publiant le travail et les noms de ceux de ceux qui nous menacent d'afficher, aux portes de la ville des infamies sur notre compte. La honte ne retombera point sur nous, mais sur eux. Que ceux qui se sentent morveux se mouchent.

Nos remerciements à qui de droit pour l'envoi de plusieurs documents parlementaires.

Il n'y que la vérité qui choque.

Proverbe.

— Quel journal lisez-vous donc là?

— L'Observateur.

— Quoi! vous lisez l'Observateur un journal dont le rédacteur frappe tout le monde!

— Vous vous trompez; il frappe les abus et non les hommes.

— Je vous dis moi que c'est un journal à mettre au feu. Les colonnes sont couvertes de mensonges.

— Le lisez-vous?

— Non, mais des personnes qui le lisent m'ont assuré qu'il accuse nos ministres d'être des voleurs! N'est-ce pas infamie de calomnier MM. Cartier, Loranger, Belleau, Alley, Rose, McDonald, qui sont nos plus grands hommes!

— Comment sont donc les autres!

— Quoi! vous niez que nos ministres soient les plus grands hommes que nous ayons?

— J'avoue que la plupart d'entre eux sont les hommes les plus longs et les plus épais du Canada, mais les plus grands, jamais!

— Je ne vous pensais pas aussi révolutionnaire; je vois bien que vous lisez l'Observateur. Ah! si vous lisiez, une seule fois, la Minerve, la Patrie, le Courrier du Canada et le Canadien, vous ne parleriez pas ainsi. Voilà des journaux qui rapportent fidèlement la vérité sur le compte de vos abominables déocrates!

— J'ai l'honneur de vous informer que je lis tous les journaux, et que celui qui veut juger avec impartialité, doit connaître les écrits et les actes des deux partis. C'est précisément ce que fait le rédacteur de l'Observateur.

— Comment peut-il lire la Minerve, la Patrie, le Canadien et le Courrier du Canada, il ne doit pas échanger avec eux?

— Il est vrai qu'il ne reçoit pas la visite de ces grands forats; mais il les achète et de plus fait parvenir régulièrement l'Observateur à ces grands carrés.

— Cela ne m'empêche pas de haïr l'Observateur; il parle trop ouvertement; il dit des vérités qui ne sont pas toujours bonnes à dire.

— Le bonnet ne reste qu'à ceux auxquels il fait!

— On doit cacher le mal qu'ils font pour ne voir que le bien qu'ils accomplissent.

CORRESPONDANCE.

CONTRADICTION MANIFESTE.

Monsieur le rédacteur,

Comme étant un des signataires de la requête, si requête il y a, présentée à M. Gauvreau, ex., conseiller, à laquelle le *Gascon* fait allusion dans une critique qui paraît sous le titre ci-dessus dans son numéro du 27 mai dernier; je vous prie de m'accorder un petit espace dans les colonnes de votre journal pour relever certaines inexactitudes dont cette critique est remplie.

Il est parlé d'une assemblée convoquée par les citoyens du quartier Saint-Jean dans le but principal d'inviter M. Gauvreau à remettre son mandat. Telle chose n'a jamais eu lieu; c'est une fausseté qu'en "*Gascon*" on pourrait appeler *manifeste*. Il est bien à ma connaissance que plusieurs électeurs du quartier ont désigné la résignation de M. Gauvreau après son vote donné en faveur de la prise en considération immédiate du rapport recommandant l'impôt de nouvelles taxes sur diverses classes des citoyens de la cité. Il est de même connu de tout le quartier Saint-Jean que de braves gens, étrangers à notre localité, ont trouvé une faute si grave dans son vote, qu'ils ont tenté un assaut sur la personne de M. Gauvreau, et n'ayant pas réussi à le reconquiescencer de cette manière, ils ont lancé d'énormes pierres au milieu de la chambre où était sa famille paisible, pendant qu'il n'y avait nulle faute dans ce dont on voulait lui faire un grand crime, comme sa défense publiée dans la *Journal de Québec* doit nous en avoir convaincu, et il était plus permis, raisonnablement, aux citoyens du faubourg Saint-Jean de garder le silence, sans protester contre la conduite honteuse de ces étrangers.

Je ne pense pas qu'il y ait lieu de faire aucun reproche aux signataires de la requête en question, qui n'a été présentée à M. Gauvreau, que lorsqu'il a été connu que, découragé par l'insulte dont il venait d'être la victime, il n'assistait plus aux séances du conseil dans un temps où la présence de chaque conseiller était nécessaire. Notre but n'était nullement de présenter une *bien humble* ou *très humble* requête, comme il plaira au *Gascon* de l'appeler, ni même de servir les desseins, non pas *desseins* de M. Gauvreau, comme le *Gascon* s'efforce vainement de le faire croire, mais seulement de prendre l'intérêt du quartier Saint-Jean et de manifester les regrets que tout honnête citoyen doit éprouver à la vue de violences de la nature de celles que nous venons de signaler, et une telle adresse ne peut guère être rigide; autrement qu'en terminant un peu flatteurs, n'en déplaise à MM. les collaborateurs du *Gascon*.

UN CITOYEN.

Nous demandons grâce, à nos lecteurs, pour cette correspondance. Si nous l'avons publiée, c'est pour montrer, une fois de

—Vous avouez donc qu'ils font mal?
—Oui, mais d'autres feront encore plus mal.
—Impossible; la coupe est pleine; et quant au bien qu'ils accomplissent, montrez-le si vous le pouvez.

Toronto, 11 juin 1858.

Monsieur,

Je vois que vous êtes opposé à mes amis les ministres. Pourtant, si vous saviez comment ils gouvernent, vous seriez ministériel depuis la pointe du plus long de vos cheveux jusqu'à l'extrémité du plus grand ongle de la plus longue de vos oreilles. Vous accusez les ministres; il ne faut pas leur pardonner, parce qu'ils savent ce qu'ils font, mais laissez-les tranquilles jusqu'à la fin de la session. Vous nous rendrez un grand service, car nous avons besoin de repos. Quelques articles de plus ou de moins ne feront pas une grande différence et nous exécuteront bien des crises. Rappelez-vous que nous sommes sur les épines et que si nous tombons, ce ne sera pas sur des couronnes de lauriers. En ménageant votre bile vous protégerez nos *billis* qui, je le sais, ne sont pas à l'avantage du peuple dont on se fiche, mais du ministère qui le triche. D'ailleurs, puis qu'aujourd'hui, avec de l'argent, on fait du peuple ce qu'on veut, ne faut-il pas en retirer ce que l'on peut? Méditez bien ces paroles et vous serez certainement des nôtres.

MAYTON.

—Çou dan, toé, Jo, sé tu eune chose?
—J'en sé bain des choses.
—Oui, mé sé tu que j'ignouie comme eune bête?
—Ça s'ennuie ti, ça, lé bêtes?
—Mé té pas bête pourtant, tu dois savoir ça.
—J'sé bain que j'su pas bête, m? j'te d'mande si ça s'ennuie ça dé bêtes?
—Mé bain certain; tu pas vu comme i s'ennuie à la corporation quand i tasque pas.

Un de ces impertinents petits saquias dont l'unique talent est de prouver qu'ils n'en ont point, demandait à l'un de nos premiers écrivains, où il avait pris tout son esprit?

—Probablement où vous avez laissé le vôtre.

Dernièrement un journal anglais de Montréal rapportait qu'une allemande avait dérobé plusieurs pièces d'étoffe de grande valeur qu'elle tenait cachées sous sa crinoline. Il faut croire que les ministres font de même pour les mesures populaires!

Pourquoi les ministres ne se sont-ils pas opposés au départ de M. Caron? C'est que M. Fournier, l'arpenteur ministériel, est encore plus mouton que M. Caron. Si le contestant n'eût pas été M. Fournier,

on eût pas donné le coup de pied d'âne à M. Caron. M. Fellowes est une preuve de notre avancé.

—Quel est l'homme le plus dangereux?
—Un faux ami.

A ce compte, les ministres le sont beaucoup.

Les hommes de la police n'ont pas attendu le retour de M. Simard pour faire leur toilette; leur chef, M. Bureau, brille comme un soleil. Espérons qu'il fera mentir le proverbe qui dit: *Tout ce qui reluit n'est pas or.*

Le proverbe dit: *Qui va doucement, va loin.* A ce compte-là, le Canada va devenir un puissant empire: le progrès y fait, tous les dix ans, un pas de tortue. Après la rébellion est venu l'union, après l'union, le cri de l'union, après le cri de l'union, la désolation, la corruption, etc., après ces maux, nous aurons sans doute la confédération des provinces au point de vue oligarchique.

M. Baby, père, n'est pas encore parti pour l'Angleterre, le contrat en vertu duquel il empêche le chemin de fer du Nord d'être commencé, n'est pas encore annulé; faudra-t-il donc attendre jusqu'à l'an deux mille pour avoir justice?

Une partie du 180^e régiment va partir, sous peu, pour l'Angleterre, l'autre partie restera à Québec pour compléter les cadres du régiment. On dit que les cabaleurs ministériels ont offert leurs services. Où diable la cabale va-t-elle se nicher!

MM. Grelot dit Gorlot, et Firette, demandent s'ils pourront devenir ministres. Du train que font les choses, en Canada, nous ne voyons pas d'objection.

Grande nouvelle! le *Rimonski* a été démanté ou plutôt *déperché*! M. Clapham a fait abattre les trois perches que M. Taché avait planté! Ce superbe ponton est de retour de l'Anse-aux-Sauvages où, nous dit-on les mânes de l'indien Wapwian le protégeaient contre les animaux *carnivores* et *carnassiers*.

Aujourd'hui, nous ne dirons rien à M. Simard l'orangiste, car nous sommes sur le point d'acheter du ciment!!!

Les ministres ont fait tout leur possible pour sauver la *barque* de Caron! Quand ils ont vu que c'en était fait de leur valet, ils se sont mis à crier: "Caron est parti, vive Fournier!" Vive victis.

Maintenant les emplois du gouvernement se vendent à l'enchère; les ministres patronisent ces encans, c'est dire assez que la fraude y joue le plus grand rôle.

plus, notre désir de donner à M. Pierre Gauvreau et à tout autre personne qui se croira blessée par nos écrits, l'avantage de la défense. Comme cette correspondance n'est à peu près que la répétition de celle qui est parue dans notre dernier numéro, il est inutile de la réfuter: nous avons déjà dit notre pensée sur la conduite publique de M. Pierre Gauvreau, et comme les correspondances de ses amis ne nous ont pas encore convaincu que nous étions dans l'erreur, nous restons dans les mêmes sentiments.

Maintenant, comme monsieur son fils nous a déclaré que si nous ne cessions de parler de son père dans l'Observateur, il forgerait des calomnies sur notre compte; nous l'informons que s'il trouve plus honorable d'agir ainsi que de répondre directement et publiquement à ceux qui diffèrent d'opinion avec lui; nous le laissons dire et nous... écrivons. S'il peut parler, nous pouvons écrire. Cela ne nous empêchera point de blâmer ou d'approuver monsieur son père, comme homme public, selon qu'il fera bien ou mal.—Réd.

Monsieur le rédacteur,

Veillez accepter mes sincères remerciements pour avoir défendu les déposants de la Caisse d'Economie de Saint-Roch. S'il nous est donné souvent de rencontrer certains journalistes qui, au lieu de défendre les intérêts du pauvre et du faible, se font les protecteurs des coupables qui sont puissants, on rencontre aussi des écrivains qui font leur devoir. Loin d'imiter M. Taché qui dans le Courrier du Canada prétend que l'imprudence des déposants est la cause de la déconfiture de la Caisse d'Economie de Saint-Roch, vous avez eu le courage de stigmatiser la conduite des directeurs de cette institution. En ma qualité de déposant je vous remercie. Quand à M. Taché; il n'est pas surprenant de le voir défendre les directeurs de la Caisse qui ont employé la religion, etc., pour soutenir nos épargnes et fermer boutique avec £14,000 de notre argent, lui qui approuve les dilapidations effroyantes que font les ministres! Que M. Taché bâtisse encore mille Rimouski, mais qu'il ne défende plus les directeurs qui sont tous coupables, les uns par complaisance, les autres volontairement.

Sous peu, la Cour décidera si ce sont les directeurs ou les déposants que l'on doit blâmer, et j'espère que si les déposants ont été imprudents les directeurs seront trouvés coupables.

UNE VICTIME DE MM. PRÉVOST,
MAROIS ET COMPAGNIE.

Monsieur le rédacteur,

J'ai le plaisir de vous annoncer que le secrétaire de la compagnie du chemin de fer du Nord a notifié les directeurs de cette compagnie de s'assembler dans le cours de la semaine qui ne viendra jamais, pour dé-

cidier s'il n'est pas indispensable d'offrir un second diner à M. Cauchon afin de l'induire à ne pas perdre de vue son ancien cheval de bataille, le chemin de fer du Nord.

A cette assemblée on requiert spécialement la présence de ceux qui ont eu l'avantage d'assister au premier diner offert pour ce sujet. Chacun doit se munir d'une pelle de fer blanc qu'il obtiendra on s'adressant au rédacteur du Courrier du Canada et propriétaire du Rimouski, ce magnifique trois quilles qui est entré dans notre port la semaine passée avec une cargaison de pelles consignées au vénérable Baby. On dit qu'à cette assemblée le docteur Robitaille recevra la première en reconnaissance du zèle qu'il a manifesté à lever la première pelle-tée de terre sur le chemin de fer du Nord, et que M. Langevin aura la seconde qui sera d'argent. Vu que le contracteur refuse de remplir son contrat, l'humble docteur doit l'exécuter et se mettre immédiatement à l'œuvre avec une pelle d'or. Il dit avoir trouvé le remède pour le succès de cette entreprise.

FRANC.

Monsieur le rédacteur,

Permettez moi de me servir de la voie de votre journal pour me disculper des accusations calomnieuses publiquement portées contre moi par certaines personnes qui non contentes de m'avoir causé de très grands dommages, l'année dernière, en agissant de la manière la plus criminelle à mon égard, ont encore l'impudence de faire circuler que j'ai agi de la manière la plus malhonnête envers M. Michel Poitras au sujet d'un procès que j'ai institué contre ce monsieur en Cour Supérieure, No. 850. Ils disent de plus que l'honorable Juge Jean Chabot a renvoyé cette action parce qu'elle était injuste, mal fondée et nullement prouvée; que quand même le défendeur n'aurait fait aucune preuve quelconque, il l'aurait renvoyée tout de même. Je maintiens 1^o que ma conduite envers ce M. Poitras a été des plus honnêtes en toute circonstance et que s'il eut agi envers moi comme j'ai agi envers lui, nous n'aurions pas eu de procès ensemble; 2^o qu'il n'y a jamais eu de porté devant le tribunal en question, de demande plus juste, mieux fondée et mieux prouvée que la présente action; 3^o qu'il n'y a jamais eu de défense plus injuste, plus mal fondée et moins prouvée que la défense à la susdite action.

Je défie non seulement mes accusateurs mais toutes autres personnes quelconques, le Juge même qui a renvoyé cette dite action, de nier mes avancés s'ils l'osent et de prouver s'ils le peuvent.

P. GAUTHIER.

N. B.—Comme le Juge est un officier public puisqu'il est payé avec les deniers publics pour protéger la propriété du pauvre suivant la loi contre les empiétements du riche, c'est à dire pour rendre justice à qui

de droit, je donnerai, sous peu, des notes du susdit procès qui feront voir au peuple si le Juge Chabot est digne, ou non, de la confiance publique, comme Juge. Ce qui est dans l'intérêt du peuple, d'être su. Ces notes feront voir aussi, si c'est sur moi que doit tomber le stigmaté.

P. C.

ADRESSE D'AFFAIRES.

P. G. HUOT, notaire, a ouvert un bureau dans sa demeure actuelle, No. 32, rue Craig, St.-Roch.
Québec, 1er juin 1858.

A LOUER.

LE haut de cette MAISON EN BRIQUE à deux étages, située rue Richelieu, N^o 56: le dit haut comprenant cinq chambres. Prix du loyer, très modique.

S'adresser au soussigné

L. M. DARVEAU,
Notaire.

rue Richelieu, N^o 36.

Québec, 17 mai 1858.

A VENDRE.

UNE MAISON en bois et à deux étages, située au faubourg Saint-Jean, rue Richelieu. Conditions avantageuses, titres incontestables.

S'adresser au soussigné,

L. M. DARVEAU,

Notaire,

Rue Richelieu, n^o 36.

10 mai 1858.

L. M. DARVEAU, NOTAIRE, tient son bureau d'affaires, dans le faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 36.

L'OBSERVATEUR paraît une fois par semaine: le mardi. Le prix de l'abonnement est de cinq chelins par année, payables d'avance. Chaque numéro se vend quatre sous.

On s'abonne, à Québec, chez M. Hardy, libraire, rue de la Fabrique; chez M. De-guise, droguiste, faubourg Saint-Roch, rue des Fossés; et chez L. M. Darveau, notaire, faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 36.

M. F. X. Gagnon, Notre Dame de la Victoire.

Charles Fortier, Rimouski.

M. L. O. E. Brunelle, Champlain.

A Montréal, rue Sainte Thérèse, numéro 15, chez MM. Rochon et Cherrier, libraires.

Toutes lettres et correspondances doivent être adressées franches de port, à L. M. Darveau, faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 36.

L. M. DARVEAU, PROPRIÉTAIRE ET
RÉDACTEUR.